

COMPTE RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE

12/04/2018

Etaient présents :

Parents élus : Mmes Baclet, Birot, Olivier-Grand, Uttaro.

Commission scolaire : Mmes Matheron et Bresson

Enseignants : Mmes André, Belmessieri, Castellvi, Suere et M Bonnet

Invités : M Lemaître, responsable du Temps Péri-scolaire.

1° Effectifs et répartitions prévisionnels 2018/2019

a/ Effectifs et Répartition actuels

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
13	10	6 +4	5	16	16	7	20	98
+1-1		+1						
29		26			23		20	

b/ Effectifs et Répartition prévisionnels au 12/04/2018

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
14	13 - 1	10-1+1	11+2	5	16-1	16	7	92
14	12	10	13	5	15	16	7	
26		23			20		23	

2° Sécurité de l'établissement et des élèves.

a/ Vigipirate

L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau "sécurité renforcée-risque d'attentat ». Aussi nous demandons aux familles le respect des horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement, Hormis pour les élèves devant se rendre à des suivis médicaux ou paramédicaux réguliers et ayant fait l'objet d'un aménagement, aucun élève ne sera admis en classe hors des heures d'ouverture.

b/ PPMS et sécurité incendie

La directrice demande la pose des alarmes incendies qui doivent desservir les classes de Mmes André et Belmessieri ainsi que le local TAPS. Aucun exercice d'évacuation ni de confinement n'a été réalisé à ce jour.

Mme Matheron annonce au Conseil que la pose de ces nouvelles alarmes aura lieu en juin, le budget ayant été voté.

3°/ Suivi des élèves

➤ APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Elles ont lieu les mardis de 16h30 à 17h30. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'élèves concernés par niveau et par période.

Périodes	CE1	CE2	CM1	CM2
Novembre/Décembre	1	1	1	6
Janvier/Février	1	1	2	7
Mars/Avril	1	2	3	7

➤ SRN (Stage de remise à niveau)

Ce sont les enseignants qui déterminent les élèves dont le profil correspond à ce dispositif gratuit et non obligatoire. Il concerne les élèves de CE2, CM1 et CM2 uniquement.

3 élèves durant les vacances d'hiver et 2 durant celles de printemps ont participé (ou vont participer) à ces stages. Ils se déroulent à l'école de Montaud et sont encadrés par des enseignants volontaires.

Durant cinq ½ journées, les élèves travaillent des points spécifiques en maths et français, définis par leurs enseignants. A l'issue de ce stage, un livret est transmis aux familles.

Une troisième session aura lieu durant les vacances d'été (fin août).

➤ LSU (Livret Scolaire Unique)

C'est désormais le seul document officiel transmis aux familles. Il est rempli 2 fois par an (sept/jan et fév/juin). Le premier bilan a été transmis tardivement (car les enseignants n'ont participé à conférence pédagogique sur le LSU que le 07/02/2018 dernier) mais les appréciations qui y figurent ont été arrêtées au 31/01.

Ce LSU s'appuie à la fois sur des évaluations formelles mais également sur l'appréciation continue de la progression des élèves. C'est ce document dématérialisé qui suit l'élève dans toute sa scolarité.

Pour les élèves de CP, le LSU n'a pas encore été renseigné mais Mme André a transmis aux familles 2 bulletins « classiques » suite aux évaluations des deux premières périodes. Le LSU sera rempli et transmis aux familles en fin d'année scolaire.

➤ Liaison CM2 – 6^{ème}

3 conseils de cycle 3 ont eu lieu avec les enseignants de CM1/CM2 des écoles de Montaud et de St Drézéry. Un professeur de sciences du collège de Jacou a assisté au dernier. Ces Conseils de Cycle 3 ont pour but d'harmoniser les pratiques et les progressions entre école et collège.

Les CM2 n'iront pas cette année visiter le collège. Cette visite n'a aucun caractère obligatoire et le transport est à la charge de l'école.

Le collège nous a proposé comme date le mardi 29 mai. En raison des 1^{er} et 8 mai et de la semaine en classe découverte ce sont 3 mardis sur 5 où les élèves ne seraient pas en classe avec Mme Suere et donc 3 mardis sur 5 qui « sautent » également pour la direction à une période très chargée.

La rentrée au collège des 6èmes a lieu sans la présence des autres collégiens ce qui leur permet de s'y repérer facilement et dans le calme. 9 élèves sur 20 ont déjà des frères et sœurs scolarisés à Jacou et l'expérience montre qu'au bout d'une dizaine de jours nos élèves trouvent facilement leurs marques dans ce nouvel environnement.

4° Projets éducatifs et manifestations

- **Animation médiévale** CM1/CM2 proposée par la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup : Calligraphie médiévale (le jeudi 15/03)
- **Permis Internet** pour les CM2 : La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile est venue en classe, le jeudi 22/03 pour présenter cette formation aux élèves. 5 séances seront menées en classe par l'enseignante pour sensibiliser les enfants aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux. A l'issue de cet enseignement, un petit examen sous forme de QCM sera proposé aux élèves. Parallèlement, une réunion d'information à l'intention des parents a été organisée par la mairie (le jeudi 29/03).
- **Classe découverte** CM2 du 14 au 18 mai – Domaine de Ninaute (Limoux) – Dominante activités équestres + une journée à Carcassonne. La participation demandée aux familles est de 250€ (avec possibilité d'étalement des paiements et d'aide de la coopérative scolaire aux familles qui en feraient la demande). Le budget prévisionnel figure ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Transports sur site	2215 €	Subvent° CCGP	350 €
Séjour Centre Ninaute	5260 €	Coop scol	1650 €
Journée Carcassonne	814€	APE	1500 €
Divers (pharmacie, consommable...)	211€	Participation familles (250€ x 20)	5000 €
TOTAL	8500 €	TOTAL	8500 €

- **Sorties pédagogiques.**
 - Le Pont du Gard pour les CP, CE1, CE2 et CM1 (vendredi 8 juin))
 - Le Seaquarium du Grau du Roi pour les PS, MS et GS (vendredi 8 juin)
- **Concert cycles 2 et 3**, le mardi 5 juin, à 19h au Chai du Domaine.
- **Spectacle théâtre CM2** : il sera joué 3 fois.
Mardi 12 juin : rencontres artistiques à St Drézéry.
Mardi 26 juin pour les parents des élèves de la classe uniquement, au Chai. Avec une Générale devant les élèves de l'école le mardi 26 juin après-midi.
- **Spectacle cycle 1**, le vendredi 29 juin à 16h30 au Foyer Rural.
- **Fête de l'école**, organisé par l'APE le vendredi 29 juin
- **Pot de départ de Guy Bonnet** : le jeudi 5 juillet à 19h dans la cour de l'école. Tous les parents, le Conseil Municipal, les employés communaux, les anciens élèves, les enseignants ayant travaillé avec M Bonnet...y sont conviés.

5°/ Travaux et aménagements

- Mme André envisagerait peut-être investir pour l'année prochaine l'ex-bibliothèque avec sa classe de GS/CP, quelques petits travaux d'aménagement seraient nécessaires.
Mme Matheron ne pense que cela soit possible. En raison des travaux d'aménagement et de mise aux normes de la salle de la Forge, la cantine et/ou la garderie sera implantée dans cette pièce le temps des travaux qui devraient durer 2 ou 3 mois. Il est de plus vraisemblable que ce local soit utilisé pendant toute l'année pour accueillir des élèves en garderie du soir. Ce point sera précisé lors du dernier Conseil d'Ecole.
- Mme Castellvi demande que la poubelle en bois de la cour des grands soit réparée ou changée.
Mme Matheron en informe les Services Techniques pour que le nécessaire soit fait pendant les vacances de printemps.
- Mme Castellvi demande que les menuiseries (fenêtres et stores) des classes de CE2/CM1 et CM2 soient révisées.
Mme Matheron en informe les Services Techniques pour que le nécessaire soit fait pendant les vacances de printemps.

6°/ Temps péri scolaire

Suite au départ de la personne en Service Civique, Mme Castellvi demande comment va être organisée la pause méridienne.

Mme Matheron annonce qu'un autre jeune en Service Civique va être recruté. D'ici-là l'organisation sera la suivante :

1^{er} service : M. Lemaître et Mme Martin-Luis assurent la surveillance dans la cour des élèves du CE1 au CM2

2^{ème} service : M Lemaître et Mme Martin-Luis assurent la surveillance dans la cour des élèves de PS, MS, GS et CP. Lorsque les élèves du 2^{ème} service reviennent avec Mme Danti, les PS rejoignent le dortoir avec Mme Martin-Luis et M Lemaître et Mme Danti assurent la surveillance dans la cour jusqu'à 13h50.

7°/ Organisation 2018/2019 temps scolaire et périscolaire

- La demande de modification de l'OTS (Organisation du Temps Scolaire) a été acceptée par l'Inspecteur de Circonscription, la validation définitive par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) aura lieu en juin.
- Les horaires, sur 4 jours, seront donc les suivants :
 - matin : 9h à 12h
 - après-midi : 13h45 à 16h45
- Les 2 services de cantine sont conservés : 1^{er} service PS/MS/GS/CP, 2^{ème} service CE1/CE2/CM1/CM2.
- A partir de 16h45 : garderie « animée », études surveillées, cours d'anglais(?). Ce point sera précisé lors du dernier Conseil d'Ecole.

- Un Centre aéré sera mis à la disposition des familles les mercredis matins avec service de cantine et garderie jusqu'à 14h. Les enfants auront également la possibilité les mercredis après-midis de participer à des ateliers gratuits mis en place à la médiathèque.
- Le Centre Aéré fonctionnera pendant les vacances scolaires (8 places pour les 4/6ans et 12 places pour les plus de 6 ans).

Mme Matheron précise qu'une réunion sera programmée au retour des vacances de printemps pour actualiser le PEDT (Projet Educatif de Territoire) avec la mairie, les enseignants, les parents élus et l'APE .

8°/ Questions diverses

- Suite aux remarques de certains parents, Mme Castellvi annonce qu'il ne sera plus projeté de films aux élèves pour l'année scolaire en cours.
- Concernant la cantine, Mme Matheron précise que la mairie a souscrit auprès du prestataire Sud-Est Traiteur, l'offre de qualité maximale pour les repas. Cette offre prévoit un repas bio par mois. Si une nouvelle formule avec plus de repas bio est proposée, la mairie ne manquera pas de l'étudier.
- Concernant le matériel scolaire (manuels et consommable) utilisé quotidiennement par les élèves, Mme Bresson informe le Conseil qu'il est certifié conforme aux normes de qualité de l'air (c'est-à-dire qu'il ne génère pas d'émanations polluantes dans l'atmosphère).

Le dernier Conseil d'Ecole de l'année se tiendra le mardi 12 juin à 18h30.

La séance est levée à 20h40.

Les Parents Elus

La Commission Scolaire

La Directrice